



No de résolution
ou annotation

**Séance
ordinaire
13 avril 2021**

21-04-43

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

Séance ordinaire du 13 avril 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mardi 13 avril 2021 à 20 h 05 par voie de téléconférence considérant le décret du gouvernement du Québec numéro 177-2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois, et tous les autres décrets subséquents prolongeant cet état d'urgence et l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permettant au conseil de siéger à huis clos et à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

Monsieur le maire François Pleau;

Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand ainsi que madame la directrice générale associée Claudia Baril sont également présents.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

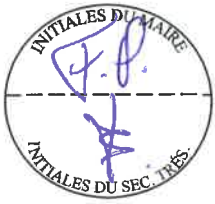
Monsieur le maire invite les autres élus à une période de recueillement et invite monsieur le directeur général à faire lecture du mémento prévu à cette fin.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. États financiers au 31 décembre 2020
4. Approbation des comptes payés et à payer
5. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 mars 2021 et des séances extraordinaires du 9 avril 2021 et du 12 avril 2021
6. Avis de motion règlement 142-7 modifiant le règlement de zonage 142 afin d'encadrer l'abattage d'arbres et de modifier les normes relatives à toute activité de remblaiement et tout remblaiement
7. Conversion d'appareils respiratoires pour le Service incendie
8. Adoption – Mise à jour des taux de l'annexe A de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence pour le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
9. Relevé de soumissions et attribution du contrat – Unité de secours multifonctionnelle
10. Relevé de soumissions et attribution du contrat – Tonte de gazon dans les parcs et espaces verts de la municipalité
11. Adoption – Règlement no 213 (RMH 330-2021) relatif au stationnement
12. Stationnement pour accès au sentier L'Escapade
13. Autorisation de signatures – Entente intermunicipale avec la ville de Rigaud pour accès au camp de jour 2021
14. Demande d'aide financière à la députée de Soulanges – PPA pour des fins de voirie
15. MTQ – Demande d'enlever la signalisation indiquant des traverses de quads
16. Motion de félicitations, de remerciements et de souhaits pour une heureuse retraite à l'endroit de madame Liliane Vallée
17. Dons et commandites
18. Correspondance
19. Questions de l'assistance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

20. Levée ou ajournement de la séance

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Par visioconférence compte tenu du contexte pandémique, monsieur Michel Poirier, CPA, de la firme d'experts-comptables Poirier & Associés, dépose et présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en commente les points principaux et se montre disponible pour répondre aux questions des membres du conseil municipal.

Il est proposé

21-04-44

D'ADOPTER les états financiers vérifiés pour 2020, tels que présentés par la firme d'experts-comptables Poirier & Associés.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé

21-04-45

D'ACCEPTER les comptes payés et à payer tels que déposés (document no 2021-04-13/2021-03-31 CTES) à la présente séance ordinaire par le directeur général et d'autoriser les paiements dont le montant total des chèques émis est de 52 946,60 \$, celui des paiements électroniques par AccèsD Affaires Desjardins de 42 666,91 \$, celui en salaire net et déplacements totalisant 25 319,15 \$ et enfin, en salaire net des élus d'un total de 6 248,29 \$, l'ensemble des comptes payés et à payer totalisant 127 180,95 \$ et ce, incluant les frais juridiques le cas échéant.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2021 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 9 AVRIL 2021 ET DU 12 AVRIL 2021

Il est proposé

21-04-46

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 mars 2021 ainsi que des séances extraordinaires du 9 avril 2021 et du 12 avril 2021 soient adoptés tel qu'inscrit au livre des procès-verbaux.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 142-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 142 AFIN D'ENCADRER L'ABATTAGE D'ARBRES ET DE MODIFIER LES NORMES RELATIVES À TOUTE ACTIVITÉ DE REMBLAIEMENT ET TOUT REMBLAIEMENT

Monsieur le conseiller Claude Gravel donne avis de motion concernant le règlement no 142-7 modifiant le règlement de zonage 142. Ce nouveau règlement sera présenté lors d'une séance ultérieure pour adoption et permettra d'encadrer l'abattage d'arbres et de modifier les normes relatives à toute activité de remblaiement et tout remblaiement.

CONVERSION D'APPAREILS RESPIRATOIRES POUR LE SERVICE INCENDIE

ATTENDU QUE les services de sécurité incendie de la région ont maintenant pratiquement tous, et exclusivement, à l'exception de Sainte-Marthe et deux autres municipalités, des appareils respiratoires de type 4.5 plutôt que 2.5;

ATTENDU QUE lors des interventions en entraide, cette situation ne rend pas pratique les opérations des différentes équipes à intervenir;

ATTENDU QUE dans un certain avenir, notre service de sécurité incendie aura à procéder à une conversion complète de ses appareils respiratoires et par conséquent, de ses cylindres;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite répartir cette dépense sur le plus grand nombre d'années possibles;

Il est proposé

21-04-47

D'AUTORISER le plan de conversion 2021 au montant de 9 600 \$, taxes en sus, de six appareils respiratoires, ce qui inclura aussi six cylindres neufs.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION – MISE À JOUR DES TAUX DE L'ANNEXE A DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE EN CAS D'INCENDIES OU DE SITUATIONS D'URGENCE POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4);

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du premier Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (MRC) le 1^{er} juin 2010;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC exigent une entente en renfort pour tout risque dégénérant au-delà des capacités des municipalités locales;

CONSIDÉRANT QUE cette entente a pour but d'assurer les besoins en renfort, et que cette entente est en place depuis 2010 sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE l'annexe A fait partie intégrante de l'Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendie ou de situation d'urgence pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

21-04-48

CONSIDÉRANT QUE l'annexe A prévoit que ces taux seront dorénavant majorés selon l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada retenu pour cette annexe;

Il est proposé

D'APPROUVER la mise à jour des taux pour l'année 2021 de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide en cas d'incendies ou de situations d'urgence pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

RELEVÉ DE SOUMISSIONS ET ATTRIBUTION DU CONTRAT – UNITÉ DE SECOURS MULTIFONCTIONNELLE

ATTENDU QUE la municipalité Sainte-Marthe a publié un appel d'offres public sur le site SEAO, en affichant aux deux endroits déterminés par le conseil pour les avis publics, ainsi que dans le journal local afin de respecter l'article 935 du code municipal;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été effectuée par monsieur Michel Bertrand, directeur général et secrétaire-trésorier, le jeudi 18 février 2021 à l'heure prévue au devis et en présence des autres membres suivants faisant partie du personnel de la municipalité : madame Liliane Vallée; monsieur Patrice Lavergne et monsieur Richard Mac Donald. Monsieur le maire François Pleau est également présent;

ATTENDU QUE deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres en proposant une soumission :

Entreprises	Total, sans les taxes
Jacques Olivier Ford inc.	237 695,00 \$
Industries Lafleur inc.	244 226,00 \$

ATTENDU QUE certaines validations se sont avérées nécessaires afin de s'assurer de la conformité de plus bas soumissionnaire, soit celle de Jacques Olivier Ford inc.;

ATTENDU QU'à la suite des recherches et validations techniques nécessaires, une opinion juridique a été demandée à l'étude d'avocats Dunton Rainville;

ATTENDU QUE Dunton Rainville a confirmé à la municipalité la validité de la soumission de Jacques Olivier Ford inc.;

Il est proposé

21-04-49

D'ACCORDER à Jacques Olivier Ford inc. le contrat pour la fourniture d'une unité de secours multifonctionnelle tel que décrit au devis de l'appel d'offres no 2021-809-1 et ce, au montant de 237 695 \$, taxes en sus.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

RELEVÉ DE SOUMISSIONS ET ATTRIBUTION DU CONTRAT – TONTE DE GAZON DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le précédent contrat est échu et qu'un appel d'offres sur invitations a été lancé afin de conclure un nouveau contrat pour une période de 3 ans concernant la tonte de gazon dans les parcs et espaces verts de la municipalité;

ATTENDU QUE quatre entrepreneurs ont été invités à soumissionner et chacun de ceux-ci a déposé une offre:

- K et S Gazon S.E.N.C. à 5 500 \$ /année, taxes en sus le cas échéant
- Patrick Rozon à 8 300 \$ /année, taxes en sus le cas échéant
- Les entretiens Oasis à 11 800 \$ /année, taxes en sus le cas échéant
- CP Dicaire à 12 500 \$ /année, taxes en sus le cas échéant

ATTENDU QUE la soumission la plus basse, celle de K et S Gazon S.E.N.C., est conforme;

Il est proposé

21-04-50

DE RETENIR les services de K et S Gazon S.E.N.C. pour la tonte de gazon dans les parcs et espaces verts de la municipalité tel que décrit au devis sur lequel ce dernier a soumissionné et ce, pour les saisons estivales 2021, 2022 et 2023.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

ADOPTION – RÈGLEMENT NO 213 (RMH 330-2021) RELATIF AU STATIONNEMENT

Il est proposé

21-04-51

D'ADOPTER le règlement no 213 (RMH 330-2021) relatif au stationnement.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

STATIONNEMENT POUR ACCÈS AU SENTIER L'ESCAPADE

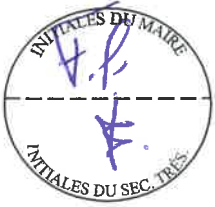
Il est proposé

21-04-52

D'AUTORISER les travaux nécessaires à l'aménagement d'un stationnement permettant l'accès au Sentier L'Escapade, tel que présenté comme projet aux autorités de la ville de Rigaud en échange d'un accès au Centre jeunesse et de loisirs pour les enfants du territoire de la ville de Rigaud qui fréquentent l'école de Sainte-Marthe.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

AUTORISATION DE SIGNATURES – ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA VILLE DE RIGAUD POUR ACCÈS AU CAMP DE JOUR 2021

Il est proposé

21-04-53

D'AUTORISER monsieur le maire François Pleau et monsieur le directeur général Michel Bertrand à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Marthe, l'entente intermunicipale "Camp de jour de Rigaud" pour l'année 2021.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA DÉPUTÉE DE SOULANGES – PPA POUR DES FINS DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Marthe, malgré sa population d'à peine plus de 1 000 habitants, est la troisième plus vaste en superficie de territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et possède par conséquent un imposant réseau routier municipal de 37,75 km à entretenir;

ATTENDU QUE les différents programmes d'aide financière pour la voirie locale contribuent à atténuer le fardeau des contribuables qui doivent supporter un réseau routier de plusieurs kilomètres;

Il est proposé

21-04-54

QU'une demande d'aide financière d'une somme de 86 250 \$ pour la réalisation de travaux au montant de 115 000 \$ soit adressée à madame la députée de Soulanges, Marilyne Picard, pour les réparations nécessaires à notre réseau routier municipal, plus précisément sur les chemins Sainte-Marie, (Haut) Saint-Guillaume, Saint-Henri et de la Marmite; sur les montées Saint-Henri, Sainte-Marie, Sainte-Julie, Hodgson, La Puce et Neuve; sur les rues des Loisirs, Steeves, du Moulin, Saint-Denis, Besner, Bertrand, Lavergne et Patrice et afin également d'améliorer la sécurité du réseau. Cette demande s'adressant dans le cadre du PPA-CE.

QU'une autre demande d'aide financière d'une somme de 129 000 \$ pour la réalisation de travaux au montant de 172 000 \$, pour les mêmes routes, soit également adressée à madame la députée de Soulanges, mais cette fois, dans le cadre du PPA-ES.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

MTQ – DEMANDE D'ENLEVER LA SIGNALISATION INDIQUANT DES TRAVERSES DE QUADS

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a procédé à l'installation de panneaux de signalisation au moment du projet pilote où les quads étaient autorisés à traverser et/ou emprunter le chemin Saint-Guillaume sur un certain tronçon;

ATTENDU QUE la municipalité a mis un terme audit projet pilote par l'adoption de la résolution 20-02-17 lors de la séance ordinaire du 11 février 2020;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Marthe n'a pas l'intention, dans un avenir prévisible, de revenir sur sa décision et permettre à nouveau le passage des quads sur le chemin Saint-Guillaume;

ATTENDU QU'en ce qui concerne les traverses perpendiculaires de quads sur le chemin Saint-Guillaume, l'emplacement éventuel de chacune de celle-ci, le cas échéant, dépendra des autorisations que le Club Quad des Trois-Lacs pourrait obtenir de la part des propriétaires de terrains privés, donc elles ne correspondront pas nécessairement aux emplacements actuels si le club obtient de telles autorisations;

ATTENDU QUE le maintien en place des panneaux de signalisation par le MTQ contribue à la confusion des quadistes;

ATTENDU QUE les responsables de l'administration municipale de Sainte-Marthe ont demandé à maintes reprises au ministère des Transports du Québec de procéder à l'enlèvement des panneaux de signalisation relatifs aux passages de quads, mais sans succès à ce jour;

Il est proposé

21-04-55

DE DEMANDER formellement au ministère des Transports du Québec de procéder à l'enlèvement de tous les panneaux de signalisation relatifs aux passages de quads sur le chemin Saint-Guillaume.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

MOTION DE FÉLICITATIONS, DE REMERCIEMENTS ET DE SOUHAITS POUR UNE HEUREUSE RETRAITE À L'ENDROIT DE MADAME LILIANE VALLÉE

Par la voix de monsieur le maire François Pleau, les membres du conseil municipal tiennent à adresser une motion de félicitations, de remerciements et de souhaits pour une heureuse retraite à l'endroit de madame Liliane Vallée, adjointe administrative à la municipalité de Sainte-Marthe depuis septembre 2012.

Nous félicitons donc madame Vallée pour la retraite qu'elle entreprendra dans quelques jours et pour son parcours à la municipalité apprécié de tous et toutes. Employée de première ligne au sein de l'appareil administratif municipal, non seulement ses collègues de travail et les élus, mais aussi de tous les citoyens et partenaires qui ont fait affaires avec la municipalité au cours des dernières années ont pu apprécier sa grande capacité d'accueil, son dévouement et son sens de l'organisation. Liliane s'est toujours démarquée par son efficacité et la précision de son travail. Sans aucun doute, elle inspirait confiance auprès de ses interlocuteurs. Merci pour ce dévouement auprès des marthéens et marthéennes.

Nous lui souhaitons maintenant une très longue et heureuse retraite. Que tous les projets qu'elle caresse et qu'elle réservait à cette étape de sa vie lui procurent joie et bonheur.

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé

21-04-56

D'ATTRIBUER les dons et commandites suivants :

- Comité de parents pour les élèves de 6e année, la somme de 200 \$;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

- Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges, la somme de 300 \$.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire, monsieur le directeur général ainsi que madame la directrice générale associée résumant et font lecture de l'essentiel de la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance étant donné le contexte de la pandémie et des mesures sanitaires mises en place par les autorités de la Santé publique et aucune question adressée par quelque moyen que ce soit.

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 49,

Il est proposé

21-04-57

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

Ont voté POUR : Mesdames les conseillères Jacqueline Lavergne, Jinny Brunelle et messieurs les conseillers Claude Gravel, Carl Verreault, Carl Dupras et Gilbert Séguin.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

François Pleau
Maire

Michel Bertrand
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand
Directeur général